



CONFIANCE HAÏTI

LETTRÉ DE CONFIANCE HAÏTI

ENSEMBLE OFFRONS – LEUR UN AVENIR

AVRIL 2019

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

ANSANM KONTINYE POU AVANSE !

ENSEMBLE, CONTINUONS D'AVANCER !

Deux semaines après notre déplacement en Haïti, en janvier dernier, de graves manifestations anti-gouvernementales ont ébranlé Port-au-Prince. Nous avons ressenti une vive inquiétude pour nos amis haïtiens et cela a brutalement terni nos bonnes et belles nouvelles. Aujourd'hui un calme provisoire est revenu. Il nous permet ensemble de continuer d'avancer.



Lors de ce séjour, nous avons pu mesurer à quel point les décisions prises tout au long de l'année étaient les bonnes. Nous avons rencontré les directions des deux écoles, celle de Canaan et celle de Santo. Nous avons admiré les dernières réalisations, très réussies et très bénéfiques pour les enfants et les enseignants.

A l'école de Canaan, lors de notre déplacement, nous avons découvert le mur d'enceinte et le magnifique portail réalisé par l'équipe de la Fondation Haïtienne pour le Relèvement et le Développement (FHRD). Ce mur a donné une nouvelle physionomie au lieu. Les deux cents enfants accueillis aujourd'hui, peuvent, durant la récréation, parcourir l'ensemble de l'espace en toute sécurité.

Trois encadrantes se sont installées dans une petite maison construite il y a quatre ans dans l'enceinte de l'école. Elles y vivent sans eau et sans électricité. Des héroïnes ! Leur présence est un gage de continuité pour tous. Des liens étroits se tissent avec les parents. Les enfants et les professeurs ont retrouvé le sourire. La joie règne en maître. La confiance renaît.

Les projets, les rires, la vie se manifestent et se déploient à nouveau. Un vibrant merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la construction de ce mur en 2018, particulièrement à la fondation Sancta Devota de Monaco et à tous les donateurs de France et de Belgique.

Pour 2019 et 2020, nous projetons la récupération des eaux pluviales et l'installation d'une fontaine à eau potable, l'électrification du lieu, gros dossier sur lequel nous travaillons avec détermination et la mise en place d'un repas quotidien pour les enfants et les professeurs. Cela ne se fera pas sans vous.



Ensemble, continuons d'avancer !

À l'école de Santo l'inauguration, en présence de membres de l'Ambassade de France, des directions de la Fondation Architectes de l'Urgence (FAU) et de la Fondation Haïtienne pour le Relèvement et le Développement (FHRD) nous a impressionnés. Dans son discours, le Directeur a chaleureusement remercié tous les acteurs de la construction, les membres de l'association, les professeurs et personnels administratifs ainsi que les enfants. Il a souligné l'ambition et la volonté de faire de cette école une école d'excellence et d'y développer un enseignement technique encore trop faiblement répandu en Haïti.

Les Élèves ont pris en main la réception, animé avec talent, aisance et assurance.



Nous avons été surpris et éblouis par les danses, les chants, les poésies ou les discours proclamés dans un excellent français. La culture française était à l'honneur ! L'exigence de l'enseignement et de l'éducation, la qualité de l'accueil des élèves, les bâtiments et la beauté du site ont été salués par tous les participants. Dans son intervention, le directeur de la



Fondation Architectes de l'Urgence, qui a construit les bâtiments en recrutant et formant sur place près de 40 haïtiens, a partagé son ambition : **« j'ai construit cette école avec le désir d'y mettre mes propres enfants »**. Oui, chacun de nous y



mettrait ses enfants, sans aucune hésitation.

Relater cet événement m'invite à m'adresser directement à chacun d'entre vous.

Ce qui a été réalisé est le fruit d'un travail entamé depuis plusieurs années par les membres de Confiance Haïti, ceux qui soutiennent ce projet depuis le début, ceux qui nous ont rejoints récemment, ceux qui se sont investis plus largement au sein du conseil d'administration, passé et présent. Bravo et merci à vous tous qui avez œuvré directement ou indirectement. Oui, un immense bravo et un immense merci!

Autre bonne nouvelle, lors de ce dernier séjour, les écoles de Cnaan et de Santo ainsi que l'association Confiance Haïti

ont été acceptées dans le réseau des écoles que soutient l'Ambassade de France. Ce réseau, constitué actuellement de 70 écoles et qui n'en intégrera pas plus de 100, a pour vocation de favoriser les échanges sur les pratiques, de partager les expériences et d'offrir des opportunités de synergies. Les enseignants, le personnel administratif ou le personnel de direction pourront également bénéficier de formations ou de rencontres organisées par l'ambassade de France ou le ministère de l'éducation d'Haïti. En fonction des dons, du riz produit en Haïti et des légumes seront offerts aux écoles en ayant véritablement besoin.

Cela est très encourageant et nous suivrons de près les futures actions.

Pour 2019-2020, à l'école de Santo, nous projetons de terminer les travaux d'alimentation en eau avec la réparation des « chatodo » et l'installation d'une fontaine à eau potable. Nous prévoyons également d'entamer des travaux afin que l'école soit alimentée en électricité en continu. Cela permettra l'enseignement théorique et pratique de l'informatique, matière devenue obligatoire, ainsi que l'utilisation par les enseignants d'outils pédagogiques modernes etc..

Pour vivre l'actualité de l'association et vous informer plus en détail des projets, réagir, nous faire part de vos avis, rejoignez sans modération notre site :

www.confiance-haiti.fr

Les défis sont encore nombreux. Pour les relever, nous avons besoin de vous.

Ensemble continuons d'avancer.

Anne-Marie Berlier,
Présidente
de l'Association
Confiance Haïti



S'ENGAGER POUR NOUS SOUTENIR

Pour la France

PARTICULIERS Une déduction fiscale de 66 % du montant des dons faits à l'association Confiance Haïti dans la limite de 20% du revenu imposable : si vous donnez 100 euros, cela vous coûtera réellement 34 € !

Pour la Belgique

Virement à la Fondation Roi Baudoin

N° de compte : 000-0000004-04 IBAN BE10 0000 0000 0404

BIC BPOTBEB1 Avec la communication : TGE-FR-Confiance Haïti

ENTREPRISES Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5‰ du chiffre d'affaires annuel.

RIB Confiance Haïti Société Générale

Banque	Guichet	N° Compte	Clé RIB
30003	01171	00037268162	80

IBAN FR76 3000 3011 7100 0372 6816 280

TRÉSORIER DE CONFIANCE HAÏTI

Martine Bourriguen - 24 rue Saint-Pierre - 92200 Neuilly-sur-Seine
m.bourriguen@wanadoo.fr

contact@confiance-haiti.fr - www.confiance-haiti.fr